

# Le cœur de ville battra plus fort

**ROLLE** Un projet prévoit de rendre la place du Marché aux piétons et d'ouvrir le parc Veyrassat au public.

DANIEL GONZALEZ

daniel.gonzalez@lacote.ch

Alors que la Grand-Rue aura bientôt achevé sa mue, voilà qu'un autre vaste chantier au cœur du vieux Rolle se profile à l'horizon. D'ici le 15 juillet au plus tard, les autorités mettront à l'enquête publique le plan de quartier «Grandes Buttes-Jardins». Comme son nom l'indique, celui-ci recouvre une vaste zone située derrière la Grand-Rue et délimitée par la promenade des Grandes-Buttes au nord, la rue des Jardins au sud, la rue du Temple à l'ouest et l'avenue des Poiriers à l'est. Il s'agit sans doute du dernier gros projet urbanistique de la législature qu'il restait encore à lancer. Plans à l'appui, la municipale Françoise Tecon-Hebeisen affiche aujourd'hui sa satisfaction. «*Nous allons enfin pouvoir avancer, c'est un soulagement.*»

## Coop pourrait déménager

Quelque peu moribond depuis que la société vinicole Hammel a délaissé ses caves sises à la rue du Temple, le quartier sera totalement redynamisé. Rachetés par l'entreprise de génie civil Implenja, les entrepôts céderaient la place à deux bâtiments de quatre niveaux reliés à leur base par des locaux commerciaux. Ceux-ci pourraient accueillir diverses enseignes, à l'image de Coop, dont le magasin est actuellement situé à deux pas de là dans la Grand-Rue. «*Nous sommes intéressés, certes, mais rien n'est encore signé.*», tempère Patrick Angéloz, chef de vente chez Coop pour la région de La Côte. Le Centre médico-social (CMS) quitterait ses locaux du château pour investir le premier niveau du complexe; il partagerait cet espace avec le Centre médical Rolle, un projet développé par un pool de médecins de la ville. Enfin, dans les étages supérieurs se répartiraient une cinquantaine de logements, dont deux tiers en PPE. Le tiers restant serait dédié à de la location et comprendra une dizaine



Le tilleul de la place du Marché serait conservé et un couvert pourrait y être installé. EPURE ARCHITECTURE

**« Nous voulons conserver l'esprit du parc Veyrassat. »**



FRANÇOISE  
TECON-HEBEISEN  
MUNICIPALE

d'appartements à loyer modéré. «*Il a fallu trouver un équilibre. Certes, il y aura moins d'appartements à louer que ce qui était prévu au départ, mais le projet comporte de nombreux avantages, à commencer par la place du Marché qui serait rendue aux piétons*», justifie Françoise Tecon-Hebeisen. En effet, un parking souterrain pouvant accueillir quelque 250 véhicules compenserait la perte des places de stationnement en surface. «*Certaines places pourraient être louées ou achetées par des habitants de la Grand-Rue*», annonce la municipale. De quoi faire de la place le futur centre de gravité de la vie rolloise. Ce d'autant plus qu'un

passage relierait l'endroit à la rue des Jardins par le biais du parc Veyrassat, qui deviendrait public par la même occasion.

## Poumon de verdure

Propriétaires de ce jardin sauvage où s'ébat toute une ménagerie, les héritiers d'Henri Veyrassat ont vendu le terrain au promoteur Implenja, qui l'a cédé à la commune, pour construire sur le site des Caves Hammel. Le parc garderait son aspect actuel, assure Françoise Tecon-Hebeisen. «*Nous voulons en conserver l'esprit, car nous n'avons ni la volonté, ni les moyens d'en faire une roseraie. Nous pourrions garder les poules et les moutons, si quelqu'un s'en occupe.*» Une chose est sûre, rien ne pourra y être érigé, pas même un kiosque, installation un temps imaginée par les autorités. Cette zone de verdure a été déclarée inconstructible par le canton. Les murets qui enserreraient le parc, ainsi que la vieille grange qui le borde ne pourront pas non plus être modifiés, parce que classés au patrimoine historique.

Enfin, concernant les quelques activités artisanales qui foisonnent encore le long de la rue des Jardins, elles seraient pérennisées, voire même renforcées grâce au plan de quartier. «*Les propriétaires gagneront en surfa-*

*ces de plancher et en hauteur de bâtiment, pour peu qu'ils favorisent l'artisanat dans leurs constructions*», détaille l'urbaniste Elisabeth Montanet.

## Pas peur des critiques

Ce projet ambitieux doit accoucher dans un contexte politique peu favorable. Connaissant les récentes oppositions d'une partie du Conseil communal à tout nouveau projet immobilier, la Municipalité ne craint-elle pas d'attiser le feu en lançant ce énième plan de quartier? «*Cela ne m'éffraie nullement. Toutes les oppositions que l'on a vu se lever dernièrement n'ont rien de constructif. C'est de la pure politique politicienne. Ne perdons pas de vue que nous récupérons un parc au centre-ville, ce n'est pas anodin.*» Par conséquent, Françoise Tecon-Hebeisen ne le cache pas, elle ira de l'avant avec ce projet et espère le faire passer au Conseil d'ici la fin de l'année. Bien que la commune attende encore le feu vert du canton, simple formalité selon la municipale, elle invite d'ores et déjà la population à une présentation publique du projet. ●

Présentation publique du plan de quartier «Grandes Buttes-Jardins». Jeudi 4 juin à 19h au château, salle du Conseil communal.